

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES À LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

2d411

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule :	7669	Société :	R. A. M.
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	Retraite
Nom & Prénom :		BEN MANSOUR Kamal	
Date de naissance :		6/3/61	
Adresse :		6 Rue ABOU ALAA ZAHR 5ème Apt. 48 Institut des Hôpitaux - Casablanca	
Tél. :		0639978246 Total des frais engagés : 1321,60 Dhs	

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :	DOCTEUR Kamal GUESSOUS Spécialiste Maladie et Chirurgie : Nez - Gorge - Oreille - Face Anatomie Médicale Hôp. Militaire Med V Ancien Médecin Hôp. 20 ans 11, Bd. Parkia, 1000 Casablanca Tél. : 0522 78 37 0522 29 79 39		
Date de consultation :	23	/	04
Nom et prénom du malade :	AHYAT JE Dounya- Age:		
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input checked="" type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	O.R.L.		
Affection longue durée ou chronique :	<input type="checkbox"/> ALD	<input type="checkbox"/> ALC	Pathologie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 23/04/2024

Signature de l'adhérent(e) : 



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/4/2024	Cas	-	300 DTT	<i>Signature du Médecin</i>
23/4/2024	R 20+20/2	-	500 DTT	<i>Signature du Médecin</i>
30/4/2024	Klo	-	400 DTT	<i>Signature du Médecin</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	23/04/24	184.20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
Machine 183.65	09/2014		

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

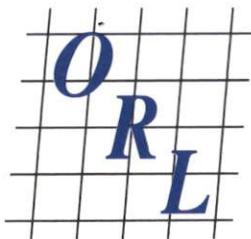
H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Kamal GUESSOUS
Spécialiste
Maladie et chirurgie
Nez - Gorge - Oreille - Face
Endoscopie ORL
Ancien Médecin Hôp. Militaire Med. V.
Ancien Médecin Hôp. 20 Août



الدكتور كمال جسوس
اختصاصي
في أمراض وجراحة
الوجه - الأنف - الحنجرة - العنق
طبيب سابق بالمستشفى العسكري محمد الخامس
طبيب سابق بمستشفى 20 غشت

Casablanca, le 30 AVR. 2024

Douanya

37,40
Lechtil



10P x 211 151

37,40

PHARMACIE DU CARREFOUR
Dr S. BENAÏD SEKKAT
271, Bd Zerktouni - Tarfaya
Casablanca -
Tel : 0522 29 79 39

Docteur Kamal GUESSOUS
Spécialiste
Maladie et Chirurgie : Nez - Gorge - Oreille - Face
Ancien Médecin Hôp. Militaire Med V
Ancien Médecin Hôp. 20 Août
11, Bd. Zerktouni Résidence Tarfaya - Casablanca
Tél : 0522 29 79 37 / 0522 29 79 39

Docteur Kamal GUESSOUS

Spécialiste

Maladie et chirurgie

Nez - Gorge - Oreille - Face

Endoscopie ORL

Ancien Médecin Hôp. Militaire Med. V.

Ancien Médecin Hôp. 20 Août

O R L

الدكتور كمال خسوس

اختصاصي

في أمراض وجراحة

الوجه - الأنف - الحنجرة - العنق

طبيب سابق بالمستشفى العسكري محمد الخامس

طبيب سابق بمستشفى 20 غشت

Maphar
Bd Alkemia N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Tangeril 500mg cp b30
P.P.V : 46,80 DH
6 118001 183340

ue

Al hija

Casablanca, le 23 AVR. 2024

Docteur.

46,80

O Tauganil 500.



20 x

37,40

37,40

Lectil.



100 x

211

100

84,20

PHARMACIE DU CARRÉFOUR
Dr. Kamal Guessous
Tauganil 500 mg
Lectil 100 mg

Docteur Kamal GUESSOUS
Spécialiste
Maladie et Chirurgie Nez - Gorge - Oreille - Face
Ancien Médecin Hôp. Militaire Med V
Ancien Médecin Hôp. 20 Août
18 Bd Zerktouni Résidence Tarfaya - Casablanca
Tél : 0522 29 79 37 / 0522 29 79 39

Docteur Kamal GUESSOUS

Spécialiste

Maladie et chirurgie

Nez - Gorge - Oreille - Face

Endoscopie ORL

Ancien Médecin Hôp. Militaire Med. V.

Ancien Médecin Hôp. 20 Août

Note D'honoraires

Casablanca le : 30/06/2024

Mme / Mle / Mr / Enf : ATHIYAJE Dounyay

Honoraire de :

- Consultation :
- Audiometrie :
- Impedancemetrie :
- Nasofibroscopie :
- Lavage des oreilles :
- Aerosolotherapie :
- Endoscopie :
- Cauterisation :
- Micro aspiration :
- Autres :

400 Dhs 500 Dhs
TOTAL : Quatre cent Dirhams

SIGNATURE : Docteur Kamal Guessous

11, Bd. Zerkouni - Résidence Tariaya - Casablanca

Tél. : 05.22.29.79.37 / 05.22.29.79.39

